



# BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : [www.commune-faramans.fr](http://www.commune-faramans.fr)

## Conseil municipal du 28 juin 2018

JMR/MCV

### 1. Travail des commissions :

- **Voirie – Chemin piétonnier route de Pérouges :**

Nous avons reçu le feu vert du conseil départemental pour la réalisation de ce projet. Les appels d'offres ont été lancés et les travaux devraient débuter à la mi-septembre.

- **Voirie – Aménagement carrefours route de Bressolles :**

Afin d'améliorer la sécurité routière sur la route de Bressolles, plusieurs actions vont être entreprises :

- Le panneau d'entrée d'agglomération (en venant de Bressolles) sera placé avant les premières maisons de la Tuilière, vitesse réduite donc à 50 km/h sur toute la zone comportant des habitations et deux carrefours à visibilité réduite.
- Des panneaux « Cédez le passage » seront placés à l'extrémité du *chemin de la Côte Voyant* et du *chemin des Vivannes* à l'intersection avec la *route de Bressolles*.
- Un panneau « Stop » sera placé sur la *route de Bressolles* à l'intersection avec la *route de Bourg-Saint-Christophe*. Il n'y aura pas de panneau « Stop » à l'intersection avec le *chemin de la Grange Carrée*.

- **Syndicat des eaux :**

Une interconnexion des réseaux est en cours d'étude avec le syndicat des eaux de Meximieux.

La SOGEDO a dressé un bilan de l'état du réseau d'alimentation en eau de Faramans. Celui-ci est satisfaisant.

- **Bâtiments :**

Les appels d'offres concernant le projet de construction de la halle, la rénovation de la salle des associations et l'aménagement d'une aire de jeu pour les enfants, ont été lancés et un premier examen des réponses reçues effectué.

Sur les onze lots de travaux constituant cet appel d'offres, trois n'ont reçu aucune proposition de la part d'entreprises. Un nouvel appel d'offres va donc être lancé pour ces trois lots. Le début des travaux est toujours prévu début septembre.

- **Écoles :**

Une des deux maîtresses des écoles de Faramans s'en va (Mme Patricia Vouaillat), un nouveau maître des écoles (M. Gandon) entrera en fonction à la rentrée.

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Faramans, Joyeux, Saint-Éloi accueillera 151 élèves à la rentrée prochaine (152 actuellement). La répartition par école est la suivante : - Faramans → 47 élèves sur deux classes,  
- Joyeux → 46 élèves sur deux classes,  
- Saint-Éloi → 58 élèves sur deux classes.

- **Urbanisme :**

La mairie de Faramans et la commission urbanisme ont à cœur de répondre au mieux aux attentes des habitants de la commune pour toutes leurs demandes relevant de l'urbanisme.

Bien que la CCPA (Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain) traite une partie de ces demandes (notamment les permis de construire), la charge de travail de la commission reste importante. Les dossiers à traiter sont de plus en plus nombreux et font appel à une réglementation de plus en plus complexe.

La commission traite notamment les demandes de certificat d'urbanisme (7 depuis le début de l'année) et les déclarations préalables de travaux non soumises à la « Taxe d'aménagement » (6 depuis le début de l'année).

## **2. Questions diverses :**

- **Réserve d'eau des Cordelières :**

Cette réserve permettra aux pompiers de disposer d'une alimentation en eau correcte pour combattre un éventuel incendie. Cette réserve prendra la forme d'une citerne enterrée sur une parcelle de terrain appartenant à la commune.

- **Fermeture de la perception de Meximieux :**

La mairie de Faramans a reçu un courrier de direction départementale de l'Ain indiquant la fusion des trésoreries de Meximieux, Ambérieu-en-Bugey et Châtillon-sur-Chalaronne. Cette fusion conduirait à la fermeture de la perception de Meximieux début 2019. À cette date, les personnes souhaitant rencontrer physiquement des agents du trésor public pour traiter un problème, devront se rendre à Ambérieu-en-Bugey.

Cela rendra plus difficile les relations usagers – administration, notamment pour ce qui concerne les plus fragiles qui ne peuvent se déplacer facilement et/ou traiter leurs problèmes via internet.

Le conseil municipal de Faramans exprime son opposition à cette fermeture et s'associe aux initiatives lancées dans ce sens par la commune de Meximieux et la CCPA.

- **Fermeture de la mairie le vendredi 13 juillet.**

## **3. Prochaines manifestations :**

- **Samedi 07 juillet à partir de 21 h : bal des pompiers**

Il se tiendra pour la dernière fois sans doute sous le préau de l'école. Retraite aux flambeaux à 22 h 30 et feu d'artifice à 23 h.

- **Samedi 28 juillet de 13 h à 23 h : concours de pétanque**

Concours organisé par la société de chasse. Plateau repas le soir.